



PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
PRÉFET DU RHÔNE

**Direction régionale et départementale
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Direction départementale déléguée du Rhône**

ARRETE PREFECTORAL - N° 69-2017-01-18-003

portant composition du conseil citoyen de la ville de SAINT-PRIEST
Quartiers de Bellevue / Garibaldi et Bel Air

Le préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre National du Mérite

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

VU le décret n° 2014-767 du 3 juillet 2014 du Conseil d'Etat fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains ;

VU la circulaire du 15 octobre 2014 du ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

VU le cadre de référence des conseils citoyens de juin 2014 ;

CONSIDERANT la demande de validation du conseil citoyen formulée par le maire de Saint-Priest auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes du 14 décembre 2016 ;

SUR PROPOSITION du Préfet secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances ;

A r r ê t e :

Article 1 - Le conseil citoyen mis en place sur le territoire de Saint-Priest dans les quartiers de Bellevue / Garibaldi et Bel Air est constitué comme suit (voir annexe 1).

.../...

Article 2 - Fonctionnement interne

Le conseil citoyen doit élaborer un règlement intérieur ou une charte, s'inscrivant dans le cadre fixé par le contrat de ville et précisant son rôle ainsi que ses modalités d'organisation et de fonctionnement.

Article 3 - Renouvellement

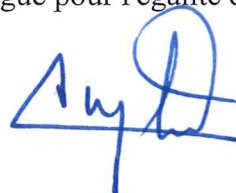
La durée du mandat des membres du conseil citoyen et les modalités de renouvellement des membres doivent être définies. Le renouvellement, total ou partiel des membres du conseil citoyen peut être prévu. Cela peut notamment se réaliser à l'occasion de l'actualisation, le cas échéant, du contrat de ville.

Article 4 - Le Préfet secrétaire général de la préfecture du Rhône, préfet délégué pour l'égalité des chances et le maire de Saint-Priest, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et consultable sur le site internet des services de l'Etat dans le département du Rhône.

Lyon, le

18 JAN. 2017

Le préfet secrétaire général,
Préfet délégué pour l'égalité des chances



Xavier INGLEBERT

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL CITOYEN DE LA VILLE DE SAINT-PIEST

Quartiers Bellevue / Garibaldi

Collège habitants :

- | | |
|---------------------------|----------------------------|
| • Mme FOURNIER Jacqueline | 27 rue Maréchal Leclerc |
| • M LE BIHANIC Mickaël | 27 rue Maréchal Leclerc |
| • M THERMOZ Eric | 4 rue Paul Mistral |
| • Mme MAHIDJIBA Linda | 15 rue Michel Petrucciani |
| • M BOUGUEROUJA Mustafa | 23 rue Garibaldi |
| • Mme BONNEFOY Delphine | 32 bis boulevard des Roses |
| • Mme JALLALI Saloua | 27 rue Garibaldi |
| • Mme HANNACHI Lynda | 23 rue Garibaldi |
| • M SOUABNI Faysal | 20 boulevard des Roses |
| • Mme OLIVIERA Maria | 37 rue Garibaldi |

Collège conseillers de quartier :

- | | |
|---------------------------|-------------------------|
| • Mme LE DERFF Anne Marie | 34 rue George Sand |
| • M AISSAOUI Zoubir | 23 rue Mozart |
| • Mme KHABLECH Nadia | 27 rue Maréchal Leclerc |
| • Mme SALOPPE Séverine | 7 rue Paul Mistral |

Collège partenaires :

- | | |
|---------------------------|---|
| • M DESMONCEAU Alain | Président du centre socioculturel La Carnière |
| • Mme LAPORTE Marie | Directrice du centre socioculturel de L'Olivier |
| • Mme NOVEL LARDET Cécile | Directrice du groupe scolaire BRENIER |
| • M OTHMAN Jalel | Directeur du Pôle Enfance Famille |
| • Mme MARTIN Manon | Agent de Développement Local Alliade |
| • M FICHEZ Gilles | Directeur de l'association TENFOR |
| • Mme SAHOULI Farida | Directrice de la maison de quartier Diderot |
| • Mme CHASSANEL Isabelle | Coordinatrice foyer l'éclaircie |

Quartiers Bel Air

Collège habitants :

- Mme HAMIDOVIC Emanuela 101 place Laurent Bonnevey
- Mme DE OLIVEIRA DIAS Maria 14 rue du 8 mai 1945
- Mme DGHOUGHY Leila 101 place Laurent Bonnevey
- Mme JOURSON Marie Claude 6 rue Claude Farrère
- M HAMOUDI Nasri 7 rue Claude Farrère
- Mme MESMODI Laure 4 rue Claude Farrère
- Mme COUNIO Danielle 5 rue Claude Farrère
- Mme BOURGEOIS Monique 23 rue Louis Braille
- Mme CLIDASSOU Annie 25 rue Louis Braille
- M DUCREUX Albert 19 rue Henri Barbusse
- M FARHAT Hédi 10 rue François Mansart

Collège conseillers de quartier :

- M. ROBLOT Bernard 102 place Laurent Bonnevey
- M. BINDHAT Jean Baptiste 107 place Henri Barbusse
- Mme LEROY Patricia 19 rue du 8 mai 1945
- M SCAVO Alexandre 108 place Henri Barbusse
- Mme PALOMBO-SALA Hélène 101 place Laurent Bonnevey

Collège partenaires :

- M. MATHIEU Damien Pharmacie Bel Air
- M. VIAL Gilles Directeur de la Maison de Quartier Farrère
- M HEDE Jean Administrateur MJC
- M LAVIGNE Pascal Adjoint de Territoire à Est Métropole Habitat
- Mme DEBARD Annie Présidente centre social Louis Braille
- Mme PERUT Khadija Médiatrice relais ARHM PAEJ
- Mme UNY Cathy Membre association l'espace des merveilles
- M OURAGHE Melik Ludothécaire association pause jeux